



Procès-verbal d'attribution des postes du Conseil d'Administration de l'Union Régionale d'Art Photographique des Pays de la Loire

Réunion du 17 octobre 2026

Le 17 octobre 2026, les membres constituant le Conseil d'administration de l'association **Union Régionale d'Art Photographique des Pays de la Loire UR06 (entité de la Fédération Photographique de France FPF)** se sont réunis en présentiel pour procéder à l'attribution des différents postes proposés.

Sont présents à cette réunion : Gérard Barbier, Alain Beaurain, Benoit Collet, Alain Besnard, Jean Paul Hennion, Joël Lemoine, Pascal Stehly, Christine Touzeau et Jean Veneau

Sont excusés : Jean Pierre Deroef

Ordre du jour de cette réunion :

1) Attribution des postes à tenir au sein du Conseil d'Administration.

Le président en exercice ouvre la séance à 11h50 et remercie les membres pour leur présence et se propose de rester au poste de Président de la Région. L'ensemble des membres est favorable.

Le Président ainsi élu prend la parole, et propose les différentes fonctions à occuper aux membres. Tous les membres sont élus à la majorité des membres présents.

Il en résulte la constitution du CA suivante :

Bureau

Président : Joël Lemoine
Secrétaire : Joël Lemoine
Trésorier : Pascal Stehly

Commissions

Responsable Régional des Compétitions : Alain Besnard.
Commissaire Papier Monochrome : Alain Beaurain.
Commissaire Papier Couleur : Christine Touzeau.
Commissaire Papier Nature : Alain Besnard.
Commissaire IP Monochrome et Couleur : Benoit Collet.
Commissaire IP Nature : Alain Besnard.
Commissaire Auteur : Jean-Pierre Deroef.
Commissaire Audiovisuel : Jean-Paul Hennion.
Commissaire Quadrimage : Gérard Barbier
Commissaire ChallengeUR : Gérard Barbier.
Administrateur : Jean Veneau.
Webmaster site – Réseaux sociaux – Communication : Joël Lemoine.



2) Première résolution du C.A.

Il a été décidé à l'unanimité d'instituer des réunions en visio-conférence plusieurs fois dans la saison afin de tenir informés tous les membres du bureau et des commissions.

Les dates seront définies prochainement et envoyées à tous, première ébauche :

- 1^{ère} date le 16 février 2027 à 20h00 (avant les concours régionaux)
- 2^{ème} date septembre 2027 à 20h00 (après le CISP et avant l'AG régionale)

D'autres dates peuvent être proposées après l'AG fédérale ou s'il y a un besoin particulier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Fait à Legé le 17 octobre 2026

Le Président de séance

Joël Lemoine Président de l'UR06

Le Secrétaire de séance

Pascal Stehly Trésorier de l'UR06